



Nos points forts

Nos cibles privilégiées

- Nous disposons d'un large appétit dans une grande majorité de secteurs d'activité avec la possibilité d'engager des capacités significatives dans des segments privilégiés.
- Nos solutions de transfert et de gestion des risques RC combinent des informations basées sur des données avec des années d'expérience au niveau mondial notamment dans les domaines de la fabrication, du commerce international et bien plus encore.
- AIG propose une multitude d'offres en fonction des besoins du client : des textes de garantie standards ou sur-mesure, des services de captives et des programmes internationaux.

Expertise locale et réseau mondial

- AIG fournit depuis longtemps des solutions d'assurance dans la région EMEA, avec plus de 3.000 employés et des capacités de souscription en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.
- AIG compte plus de 100 souscripteurs dédiés dans 24 pays de la région EMEA. Avec une équipe régionale de spécialistes produits, la ligne RC se distingue comme l'une des équipes de souscription les plus expérimentées et les plus compétentes de la région.
- Une équipe de plus de 100 responsables de la relation avec les clients et les courtiers dans toute la région EMEA travaille aux côtés des souscripteurs pour garantir une réactivité et une expérience transparente pour les clients et les courtiers.

Multinational

- AIG dispose de décennies d'expérience dans la mise en place de programmes internationaux pour les clients grâce à notre réseau mondial.
- L'équipe Multinational "One AIG" comprend plus de 500 experts dans les domaines de la souscription, du droit, des opérations et des sinistres.
- Des chargés de clientèle multinationaux dédiés aux clients permettent une exécution cohérente de solutions sur-mesure, protégeant les clients au-delà des frontières grâce à une couverture locale dans plus de 215 territoires.
- Nous avons des décennies d'expérience dans la fourniture de solutions de fronting pour les captives internationales avec plus de 500 millions de dollars de primes versées aux captives de nos clients dans la région EMEA chaque année.
- Des outils et des services sur-mesure fournissent à nos clients et aux risk-managers des points de conformité avant la souscription, des analyses territoriales, ainsi qu'un accès en temps réel au résumé du portefeuille, au statut des polices et des primes et aux informations sur les sinistres pour les contrats en cours.

L'expertise sinistres AIG

- Notre équipe internationale chargée des sinistres en responsabilité civile, dotée d'une expertise technique exceptionnelle, est très réactive tout au long de la gestion du sinistre et accompagne le client afin de minimiser l'impact sur l'activité de son entreprise.
- Les équipes sinistres en responsabilité civile traitent chaque année des milliers de nouveaux sinistres dans la région EMEA.
- Nous pouvons guider nos clients dans des environnements juridiques complexes et imprévisibles ainsi que dans leur exposition internationale. Quelle que soit la situation, nous l'avons déjà rencontrée et connaissons les meilleures processus à suivre.

Capacité (EUR)	Première ligne (normalement jusqu'à 25 millions €)	Excess (< point d'attachement de 25 millions €) Normalement jusqu'à 25 millions €	Excess (>point d'attachement de 25 millions €) Normalement jusqu'à 25 millions d'euros
Activités de services administratifs et de soutien	●	●	●
Industrie de l'habillement	●	●	●
Matériaux de construction et équipements	●	●	●
Produits électriques	●	●	●
Institutions financières	●	●	●
Alimentation et boissons	●	●	●
Mobilier et ameublement	●	●	●
Produits en verre	●	●	●
Appareils ménagers	●	●	●
Ameublement	●	●	●
Eclairage	●	●	●
Machines	●	●	●
Produits médicaux	●	●	●
Métaux	●	●	●
Minéraux	●	●	●
Journaux et livres	●	●	●
Meubles de bureau	●	●	●
Produits d'emballage	●	●	●
Produits en papier	●	●	●
Activités professionnelles, scientifiques et techniques (à l'exclusion de la responsabilité civile professionnelle)	●	●	●
Immobilier	●	●	●
Commerce de détail et de gros	●	●	●
Caoutchouc et plastique	●	●	●
Sidérurgie	●	●	●
Télécommunications	●	●	●
Textiles	●	●	●
Jouets et articles de loisirs	●	●	●

● Appétit fort

● Appétit fort avec quelques restrictions (ex : limite max)

● Appétit faible

● Très faible appétit, doit être envisagé au cas par cas

Pas d'appétit :

- Exploitation minière
- Munitions, armes
- Produits pharmaceutiques, produits médicaux invasifs (sciences de la vie)
- Energie nucléaire
- Exploitation ferroviaire
- Laboratoires d'essais
- Construction de tunnels, ponts et barrages



Faits & Chiffres

Informations minimales requises

- Nom et site web
- Activité
- Type de produits
- Chiffre d'affaires
- Contrôle de la qualité des produits
- Géographie de la distribution et des exportations
- Historiques des sinistres

Limites

- En première ligne – jusqu'à 25 millions d'euros
- En excess – jusqu'à 25 millions d'euros



Les préférences de souscription



Tous les segments de clientèle de 50 millions à 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires



Entreprises Multinationales

**Souscription Responsabilité
Civile Générale**

Eric Mouazé

eric.mouaze@aig.com

**Directeur Commercial France,
Belgique, Luxembourg**

François Villatte

francois.villatte@aig.com

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrats d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.